

**MAIRIE DE ROCHE**  
**Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 28 janvier 2022**

---

**L'an deux mil vingt-deux**, le 28 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, après convocation légale du 21 janvier 2022, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Bernard COCHARD, Maire.

La séance a été ouverte par Monsieur Bernard COCHARD, Maire, qui a fait l'appel des membres du conseil municipal.

Présents :

Bernard COCHARD - Marcel NICOLIER - Véronique CHARDON - Catherine PILLOIX - Michel BOUGAREL - Jérôme PONTAL - Jean-Paul BOIS - Maria BONZI - Frédérique LARRAS - Sophie KOWALSKI - David GALLEA - Audrey ANTOUARD - Aurélie VERNAY

Absents : Valérie DELHAIE donne procuration à Bernard COCHARD

Léa REVELLIN-PIALET donne procuration à Maria BONZI

Bernard GUILLARME donne procuration à Aurélie VERNAY

Roger CLAVEL donne procuration à Aurélie VERNAY

Absents excusés : Nicolas ISSEMANN - Pierre SIMIAN

Madame Véronique CHARDON est désignée secrétaire de séance.

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 décembre 2021**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 18 décembre 2021.

**DELIBERATIONS**

**Délibération n° 2022 01 01 : Cession de la parcelle AE 664**

(complète la délibération n° 2021 12 68)

Rapporteur : Bernard COCHARD

VU la délibération n° 2021 12 68 en date du 17/12/2021,

Vu l'avis 6820397 fourni par le pôle d'évaluation domaniale,

Vu le PLU approuvé le 25 mai 2018 et notamment l'Opération d'Aménagement Programmé n° 2 dans le secteur « Bersoudières » prévoyant la construction de logements « abordables »,

Compte tenu du projet présenté par la SDH qui s'intègre parfaitement dans le contexte paysager dudit secteur,

Vu l'intérêt général de l'opération qui prévoit la construction de logements sociaux supplémentaires à proximité des équipements publics (groupe scolaire au Nord et équipements sportifs au sud-est).

Compte tenu des contreparties suivantes :

- Installer et de maintenir la présence de jeunes actifs rochois sur la commune, au vu de la constante augmentation des loyers pratiqués dans le secteur privé
- Sauvegarder l'activité économique de la commune pour les nouveaux commerces installés récemment et ceux à venir,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,**

- **VALIDE** la cession de la parcelle AE 664 (4 755 m<sup>2</sup>) au prix de 35 993.40 € **au profit de SDH**

- **AUTORISE** la SDH à déposer une demande de permis de construire sur cette parcelle,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à cette cession,
- **PRECISE** que tous les frais liés à cette cession seront à la charge des acquéreurs
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce de nature administrative ou financière relative à l'exécution de la présente délibération et plus généralement faire le nécessaire

#### **Délibération n° 2022\_01\_02 : Acquisition des parcelles AB 352 et AB 356**

Rapporteur : Bernard COCHARD

Afin de régulariser un élargissement d'une voie communale (Route de Montbert), il est envisagé d'acquérir les parcelles AB 352 et AB 356 respectivement d'une surface de 35 et 112 m2.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,**

- **VALIDE** l'acquisition des parcelles AB 352 et 356 à titre gratuit.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à cette acquisition,
- **PRECISE** que tous les frais liés à cette acquisition seront à la charge de la Commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce de nature administrative ou financière relative à l'exécution de la présente délibération et plus généralement faire le nécessaire.

#### **Délibération n° 2022\_01\_03 : Acquisition des parcelles AC 173, A 312 et A 314**

Rapporteur : Bernard COCHARD

Afin de constituer une réserve foncière, il est envisagé d'acquérir les parcelles AC 173, A 312 et A 314 d'une superficie respective de 33 460 m2, 5 988 m2 et de 4 890 m2.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,**

- **VALIDE** l'acquisition de la parcelle AC 173 au prix de 15 057 € (0.45 €/m2)
- **VALIDE** l'acquisition des parcelles A 312 et A 314 au prix de 3 807.30 € (0.35 €/m2)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à cette acquisition,
- **PRECISE** que tous les frais liés à cette acquisition seront à la charge de la Commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce de nature administrative ou financière relative à l'exécution de la présente délibération et plus généralement faire le nécessaire

### **INFORMATIONS DU MAIRE**

-Bernard COCHARD informe que la commune a reçu le « Trophée de la formation 2020-2021 » par l'Association des maires suite aux nombreuses formations suivies par les élus en 2020 et 2021.

- Une rencontre avec le maire et adjoints de Bonnefamille est prévue afin de réfléchir à la mutualisation de certains achats ou services.

### **TOUR DE TABLE**

#### **Commission travaux – Marcel NICOLIER**

-L'enfouissement des réseaux Chemin des Bersoudières est prévu en mars 2022. La création des trottoirs se fera à partir de mai 2022.

- La réalisation d'un aménagement à l'intersection Rue Croix Serbinat/rue Gérard Vernay afin de ralentir la vitesse et de favoriser l'accès à un futur lotissement est prévu au 2<sup>ème</sup> semestre 2022. Il est envisagé un mini rond-point entre les 2 axes.
- De même, l'enrochement rue Croix Serbinat est prévu au 2<sup>ème</sup> semestre 2022.
- Une opération « marquage au sol » est prévu sur la commune au printemps 2022.
- Les travaux d'aménagement sécuritaire à Fournéat devraient commencer à l'été 2022.
- Concernant l'éclairage public, une étude est en cours pour définir les zones à équiper, notamment les arrêts de bus, les passages et zones de piétons.
- Les travaux d'aménagement en centre village devraient débiter à l'été 2022.
- Concernant le bâtiment de la mairie, les travaux d'aménagement se feront en 2023.

Certains travaux réalisés par des prestataires extérieurs à la mairie vont avoir lieu courant 2022 et 2023, notamment la construction d'un bâtiment enfance et jeunesse Rue des écoles, de logements sociaux chemin des Bersoudières et le projet immobilier rue Croix Serbinat.

#### **Commission communication – Véronique CHARDON**

- Le prochain flash est en cours de préparation.
- Une réflexion sur la refonte du livret d'accueil est également en cours.
- Concernant la CCCND, elle travaille aussi sur le livret d'accueil afin de proposer un format plus ludique.

#### **Commission vie associative et sportive – Véronique CHARDON**

- Le règlement pour la location des salles est en cours de révision. Il sera soumis lors d'un prochain conseil municipal.
- Le règlement d'attribution des subventions aux associations est aussi en cours de révision.
- Une rencontre avec toutes les associations est prévue le 2 mars 2022.

#### **Commission du personnel, de l'enfance et de la jeunesse - Catherine PILLOIX et Valérie DELHAIE**

- Au vue de la crise sanitaire, la situation est complexe dans les écoles. Il est demandé aux familles de bien vouloir avertir le plus rapidement possible la mairie de l'absence des enfants au sein de la pause méridienne et de l'accueil périscolaire pour ne pas engendrer des coûts supplémentaires inutiles (repas commandé mais non consommé).
- Le SMND lance un appel à projet sur le compost. Il est envisagé de répondre à cette demande pour le restaurant scolaire.
- Dans le cadre de la construction du bâtiment intercommunal « enfance et jeunesse », un comité de pilotage se réunit régulièrement afin d'établir le cahier des charges et de suivre le projet.

#### **Commission illuminations et embellissement – Michel BOUGAREL**

- La mise en place des serrures électroniques dans différents bâtiments communaux avance. La programmation des badges est en cours. Les badges seront remis aux associations utilisatrices des salles début mars.
- Concernant le stade, la pétanque demande la création d'un terrain afin de pouvoir organiser des concours officiels. La demande est à l'étude.

#### **Commission finances et PCS - Jérôme PONTAL**

- Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) est en cours de relecture. Il sera soumis à la préfecture et approuvé par le conseil municipal. Un exercice en situation réelle sera à mettre

en place à l'issue des travaux. Cet exercice devra être renouvelé chaque année afin de vérifier que les dispositions du PCS fonctionnent.

-Le budget primitif 2022 est en cours de préparation.

#### David GALLEA

Les travaux concernant l'abri pour un char à la Croix Chatain seront décalés pour le printemps 2022.

#### Sophie KOWALSKI

- Il est envisagé de transformer la cure en 2 logements en étages plus une salle d'exposition au rez de chaussée. Le projet est étudié par Soliha.

- La banque d'accueil de la mairie sera changée afin d'être aux normes PMR, des travaux sont également en cours dans les bureaux et salles annexes.

#### Jean-Paul BOIS

- Le nettoyage de printemps est prévu pour le samedi 2 avril 2022.

- La marche des Collines est fixée au 18 septembre 2022.

- Un nouveau défibrillateur sera installé rue du 19 mars et les 2 autres (stade et salle de la Fontaine) seront changés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

**Prochaine réunion du Conseil municipal fixée au**

**Vendredi 4 mars 28 janvier 2022 à 20h00 en mairie**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.